

Décorations de Noël
réalisées par Gilles
Raymond, que nous
félicitons !



LE SANT Ô PRIO

BULLETIN MUNICIPAL
SAINT-ALPINIEN

N°15 • 2020

LE MOT DU MAIRE

L'ANNÉE 2020 AVEC SON LOT D'ÉPREUVES ARRIVE À SON TERME

Le 15 mars dernier, vous avez élu 11 conseillers municipaux dont quatre vont exercer un mandat municipal pour la première fois. Au nom de tous mes collègues élus, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance ainsi témoignée. Les femmes et les hommes qui composent ce nouveau Conseil ont la volonté d'être à votre écoute et de travailler au bien-être de tous, comme nous l'avons toujours fait. Cette année, rien ne nous aura été épargné. Il a fallu organiser les élections municipales en tout début de crise sanitaire avec, juste le lendemain, la mise en place du confinement de tous les Français.

2020 aura été une année terrible, entre crise sanitaire et crise sécuritaire

Heureusement, notre région et notre commune en particulier ont été relativement privilégiées en raison de la faible activité du virus et semblent éloignées de potentiels attentats terroristes.

Malgré tout, je ne peux évidemment pas passer sous silence cette pandémie qui nous a tous affectés. Certains d'entre nous ont été touchés personnellement et d'autres dans leur entourage. Certains, contaminés par la COVID-19 ont souffert dans leur chair et parfois continuent à souffrir, d'autres encore, ont vu lors des confinements leur activité professionnelle gravement affectée.

A toutes ces personnes, je souhaite adresser à travers ce mot toute la solidarité communale

La conjoncture sanitaire a fait qu'il a fallu organiser la vie communale et notamment la vie de l'école en s'adaptant constamment aux différents protocoles sanitaires successifs.

Je tiens à remercier les enseignants et le personnel communal qui malgré les événements ont fait preuve de professionnalisme en assurant leurs missions.

Je remercie aussi les adjoints et les conseillers pour le travail accompli dans l'intérêt général

L'important orage de grêle survenu le 26 juin a été lui aussi exceptionnel, essentiellement sur notre commune de Saint-Alpinien. Ce sont les agriculteurs qui ont été le plus durement touchés, principalement au Bacaud et à Planet où des toitures et des cultures ont été entièrement ravagées. Les artisans et de nombreux habitants ont subi également d'importants dégâts (toitures, voitures grêlées, caves inondées ...). Même si la grêle sort du cadre des régimes «catastrophes naturelles», le conseil municipal a néanmoins pris une délibération le 10 juillet. Celle-ci n'a pas été suffisante. J'ai dû faire un courrier au Sous-préfet puis formuler une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfète de la Creuse qui, j'espère, sera acceptée au vu des dégâts considérables répertoriés.

Souhaitons que la population ne soit pas trop pénalisée par les répercussions économiques de cette crise.

Chers sant ô prio, laissez-moi terminer cet édito par une note plus joyeuse en laissant la magie de Noël s'installer doucement mais sûrement. Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré tout.

J'espère que cette nouvelle décennie et les années à venir seront plus sereines et prospères pour l'ensemble de la population. Au nom du Conseil municipal et en mon nom, je vous présente tous nos meilleurs vœux les plus sincères, de santé, de bonheur, de solidarité et de réussite pour 2021. Profitez bien de vos proches et protégez-vous.

Bonne lecture et encore «bouno nado bouno santado ô tout le mondo».

Évelyne CHABANT

SOMMAIRE

P.2 - TRAVAUX 2020

P.4 - FOCUS SUR LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

P.9 - CONTENEUR VÊTEMENTS

P.9 - DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

P.9 - RECENSEMENT DE LA POPULATION

P.10 - DÉPART EN RETRAITE ET REMPLACEMENT

P.11 - RECENSEMENT MILITAIRE

P.12 - VIERGE DE SAINT-ALPINIEN

P.13 - CCAS

P.16 - ÉTAT CIVIL & BIENVENUE

P.17 - ARTISANS ET ASSISTANTE MATERNELLE

P.17 - ROUL'DOUDOU

P.18 - LES FRIPOUILLES

P.19 - ÉCOLES DE SAINT-ALPINIEN

P.21 - LE RPI

P.23 - AGARDOM

P.24 - FÊTE DE LA NOISETTE

P.26 - ACCA

P.26 - LES ANCIENS COMBATTANTS

P.27 - LES ANCIENS COMBATTANTS

P.28 - LA CIE LA PRÉSIDENTE A EU 19

P.30 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

P.32 - MARC BIELLI

P.32 - MADAME PARKINS

P.33 - CONSULTATIONS MÉDICALES

P.34 - LA SALLE POLYVALENTE

P.34 - LA MAIRIE

Du fait des préconisations sanitaires et pour la première fois depuis de longues années, la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité est annulée.

TRAVAUX 2020



TRAVAUX	TOTAL TTC	Subventions perçues	TVA récupérable
MAIRIE			
Logiciel cadastre (forfait annuel) :	300,00 €		49,21 €
Remplacement chauffage Mairie (Aubusson Electricité)	5 943,34 €	DETR : 2 476,39 €	974,95 €
DIVERS			
Curage et nettoyage pêcherie « Chez Ruchon » (TTPM)	2 856,00 €		468,50 €
TOTAL INVESTISSEMENT	9 099,34 €		1 492,66 €

Le débouchage et la réparation d'une canalisation d'eau pluviale ont été effectués à Planet pour un montant de 540,00 € par François PINGUET ; bien que cette dépense soit inscrite en section de fonctionnement, la commune récupérera 88,58 € de TVA.

Divers travaux d'élagage et d'abattage d'arbres ont été réalisés :

- * A la salle polyvalente et à Montignat : 220,00 € (Michel LONGY)
- * Sur le terrain de l'ancien Presbytère, au bourg : 600,00 € (Fabrice RICHIN)

Participation au Syndicat d'harmonisation du RPI : 15 289,20 €

Contingent incendie : 9 695,00 €

Amendes de police :

Au titre de l'année 2020, la Commune bénéficie d'une aide de 590,66 €, procurée par les amendes de police. Cette somme sera affectée, comme il se doit, à l'achat de divers panneaux de signalisation.

TRAVAUX PREVUS AU BUDGET 2020 QUI N'ONT PAS ETE REALISES A CE JOUR, MAIS QUI LE SERONT DURANT LE 1ER SEMESTRE 2020

- **Des portions de voirie communale** à La Chaumette, Planet et entre Puyboubé et Le Martineix pour un montant total de 8 981,46 € TTC.
- Pour ces travaux, nous avons obtenu une **subvention au titre de la D.E.T.R. 2019** d'un montant de 2 619,59 € (soit 35% du montant HT).

Photos Curage pêcherie de Chez Ruchon



Entretien des chemins et des voies communales

Nous tenions à remercier les agriculteurs qui comme chaque année assurent l'entretien et le débroussaillage des chemins ruraux, Des travaux d'entretien de la voirie (rebouchage de trous, nids de poules, petites tranchées) ont été réalisés par l'employé communal sur toute la commune.

Trois jeunes de l'atelier nature de l'IME de Felletin, à l'initiative et encadré par Hervé CADRO du «Martineix», nettoient le chemin communal entre «La Chaumette» et l'étang de Chevillat.

Nous leur adressons un grand merci pour ce travail effectué gracieusement.

Nous remercions aussi le travail réalisé par certains bénévoles, dont Sébastien RONDIER qui ont effectués le débroussaillage de certaines portions de chemins.

A l'avenir nous pourrions même organiser une journée d'action commune pour et avec les personnes désireuses de se promener à pied ou en vélo.



Terrassement
Assainissement
Location
Transport
Vente matériaux en vrac

TTPM

Z.I du Mont - AUBUSSON - 05 55 66 10 97
www.ttpm23.com

JE SUIS UN EMPLOYEUR LOCAL
TRAVAUX PUBLICS
Marchés publics
Privés
Particuliers



GREGOIRE ET BREUIL

Charpente Couverture
Menuiserie Bois Pvc Alu
Travaux d'Isolation

05.55.66.90.63

@ gregoireetbreuil@club-internet.fr



REUNION DU 6 MARS

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT:

Le compte administratif 2019 de la Commune fait apparaître les résultats suivants:

• **Section de fonctionnement :**

Dépenses: 197 422,53€ - Recettes : 206 220,27€ soit un excédent sur l'exercice 2019 de 8 797,74€.

Compte tenu qu'il n'y a pas de déficit reporté 2018 de 500,58€ la section de fonctionnement fait apparaître un excédent final de 8 297,16€.

• **Section d'investissement:**

Dépenses: 40 254,37€ - Recettes: 51 361,30€ soit un excédent sur l'exercice 2019 de 11 106,93€.

Compte tenu de l'excédent reporté 2018 de 4 696,58€, la section d'investissement fait apparaître un excédent final de 15 803,51€.

Madame le Maire rappelle qu'un emprunt de 15 000,0€ sur un an a été contracté afin d'effectuer le règlement des factures de travaux, en attendant le versement des subventions obtenues (notamment le solde de l'éclairage public et la mise aux normes de l'assainissement individuel de la salle polyvalente).

Les subventions ayant été versées, le remboursement de cet emprunt sera inscrit, comme prévu, sur le Budget primitif 2020.

Le compte administratif 2019 du service de l'Assainissement fait apparaître les résultats suivants:

• **Section de fonctionnement:**

Dépenses: 2 158,84€ - Recettes: 1 780,15€ soit un déficit sur l'exercice 2019 de 378.69€.

Compte tenu de l'excédent reporté 2018 de 366,45€, la section de fonctionnement fait apparaître un déficit final de 12,24€.

• **Section d'investissement:**

Dépenses: 0,00€ - Recettes: 1 627,62€ soit un excédent sur l'exercice 2019 de 1 627,62€

Compte tenu de l'excédent reporté 2018 de 13 808,58€, la section d'investissement fait apparaître un excédent final de 15 436,20€.

• **Questions diverses:**

Monsieur Joël RICHIN signale à ses collègues que la toiture de la chaufferie de la Mairie doit être entièrement refaite; d'importantes infiltrations d'eau ont été remarquées par l'employé communal.

Cette toiture n'étant pas très haute et d'une surface d'environ 40 m², Messieurs Joël RICHIN et Jean-Luc VERONNET proposent, si la charpente est en bon état, d'effectuer la couverture eux-mêmes.

Monsieur Joël RICHIN signale que des travaux seront également à prévoir sur la toiture du pavillon du cimetière.

REUNION DU 22 MAI

• **Vote des taux d'imposition 2020 :**

Du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, dès cette année, le taux de la taxe d'habitation est gelé à hauteur de celui appliqué en 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents décident, cette année encore, de ne pas augmenter les deux autres taux.

Les taux des trois taxes communales restent inchangés, depuis l'année 2011.

soit: TH: 7,70% - TFPB: 10,58% - TFPNB: 40,63%.

• **Subventions 2020 :**

Après en avoir délibéré, il est décidé à l'unanimité des présents, que les subventions communales sont reconduites pour le même montant que l'année passée, à savoir:

l'A.C.C.A.: 305,00 €

Les Anciens combattants: 305,00 €

Coopérative scolaire: 450,00 €

Association «Les Fripouilles»: 150,00 €

Seule la subvention versée au C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale) augmente; le montant attribué est de 3 000,00 € contre 2 500,00 € en 2019.

• **Budget Primitif 2020 – Commune:**

Madame le Maire présente le budget primitif 2020 de la Commune et les travaux qui s’y rapportent. Celui-ci est voté à l’unanimité .Il s’équilibre en Recettes et en Dépenses de fonctionnement à 212 476,49 € et pour la section d’investissement à 49 430,00 €.

• **Subvention d’équilibre au budget d’Assainissement:**

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal les difficultés rencontrées depuis deux ans pour l’équilibre du budget d’assainissement en section de fonctionnement. Pour l’exercice 2020, elle propose le versement d’une subvention de 950,00 € par le budget communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l’unanimité accepte le versement de cette subvention d’équilibre.

• **Budget Primitif 2020– Service Assainissement:**

Madame le Maire présente le budget primitif 2020 du Service Assainissement. Celui-ci, voté à l’unanimité, s’équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 2342,00 € et en investissement à 17 066,00 €.

• **Demande de subvention DETR 2020 pour remplacement chaudière Mairie:**

Après avoir consulté plusieurs entreprises, Madame le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la Dotation d’équipement des territoires ruraux (DETR) 2020 le remplacement de la chaudière à la Mairie.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

- Montant des travaux HT 5 070.80 €
- DETR 2020 (50%) 2 535.39 €
- Participation de la commune 2 535.39 €

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des présents, le conseil municipal approuve ce projet et autorise Madame le Maire à solliciter cette subvention

• **Contrat débroussaillage 2020:**

Madame le Maire fait part du devis de M. SIMMONETON concernant le débroussaillage pour l’année 2020.Celui-ci est établi au même tarif forfaitaire que l’année 2019 soit:6 879,60 €.

Le conseil municipal approuve à l’unanimité et autorise Mme le Maire à signer la convention.

• **Questions diverses:**

Madame le Maire informe ses collègues que le contrat de la secrétaire, Gülkiz DEMIR,est renouvelé pour une période de trois ans et que celui de l’employé communal, Eric BERGER pour une période de six mois.

REUNION DU 26 MAI

Cette réunion s’est tenue dans la salle polyvalente, à huis clos, selon les consignes ministérielles.

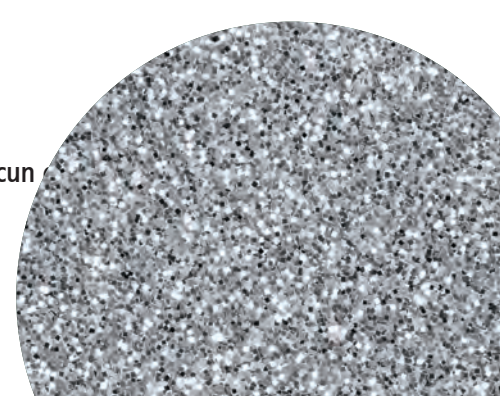
Installation des membres du nouveau conseil municipal

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Évelyne CHABANT, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous présents installés dans leurs fonctions.

- Madame le maire : Évelyne CHABANT
- Premier adjoint : Joël RICHIN
- Deuxième adjoint : Jean-Luc VERONNET
- Troisième adjoint : Nicole BILLEGA
- Conseiller délégué aux travaux : Bernard ALLOCHON
- Conseiller municipaux :
- Madame Sylvie BIELLI
- Madame Laurianne CARNET
- Madame Agnès CHABANT
- Monsieur Patrick DEPARDIEU
- Monsieur Cédric LISSANDRE
- Monsieur François PERREAUT

CHARTRE DE L’ELU LOCAL

Madame le Maire donne lecture de la charte de l’ élu local et en remet une copie à chacun





REUNION DU 19 JUIN

Délégations du Maire aux Adjointes:

Mme CHABANT Évelyne, Maire donne délégation de fonction comme suit:

- **Joël RICHIN, Premier adjoint:** finances, budget communal, travaux et urbanisme
- **Jean-Luc VERONNET, Deuxième adjoint:** finances, budget communal, urbanisme et information
- **Nicole BILLEGA, Troisième adjointe:** CCAS, affaires scolaires et information

Délégations de compétences du conseil municipal au Maire:

Madame le Maire donne lecture de la délibération des délégations au Maire accordées par le conseil municipal lors du précédent mandat; elle propose de reprendre celle-ci dans les mêmes termes conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du CGCT.

Désignation des représentants aux diverses commissions et syndicats:

SECTEUR LOCAL D'ENERGIE DE SAINT SULPICE LES CHAMPS-NEOUX- AUBUSSON :

TITULAIRES:

- M. ALLOCHON Bernard
- M. PERREAUT François

SUPPLEANTS:

- M. RICHIN Joël
- M. VERONNET Jean-Luc

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA ROZEILLE:

TITULAIRES:

- M. RICHIN Joël
- M. ALLOCHON Bernard

SUPPLEANTS:

- Mme CHABANT Agnès
- M. DEPARDIEU Patrick

DELEGUES A LA COMMISSION ECOLE- CANTINE:

Présidente: Mme CHABANT Évelyne

TITULAIRES:

- Mme BILLEGA Nicole
- Mme CARNET Laurianne
- Mme CHABANT Agnès

SUPPLEANTE:

- Mme BIELLI Sylvie

COMMISSION DES TRAVAUX ET DE LA SECURITE

Présidente: Mme CHABANT Évelyne

TITULAIRES:

- M. RICHIN Joël
- M. VERONNET Jean-Luc
- Mme BILLEGA Nicole
- M. ALLOCHON Bernard
- Mme BIELLI Sylvie
- Mme CARNET Laurianne
- Mme CHABANT Agnès
- M. DEPARDIEU Patrick
- M. LISSANDRE Cédric
- M. PERREAUT François

COMMISSION COMMUNICATION

Présidente: Mme CHABANT Évelyne

TITULAIRES:

- M. VERONNET Jean-Luc
- Mme BILLEGA Nicole
- Mme BIELLI Sylvie

COMMISSION AGRICOLE ET ENVIRONNEMENT

Présidente: Mme CHABANT Évelyne

TITULAIRES:

- M. RICHIN Joël
- M. ALLOCHON Bernard
- M. PERREAUT François

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Présidente: Mme CHABANT Évelyne

TITULAIRES:

- M. RICHIN Joël
- M. VERONNET Jean-Luc
- Mme BILLEGA Nicole
- M. ALLOCHON Bernard
- Mme BIELLI Sylvie
- Mme CARNET Laurianne
- Mme CHABANT Agnès
- M. DEPARDIEU Patrick
- M. LISSANDRE Cédric
- M. PERREAUT François

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'HARMONISATION ET DE GESTION DU RPI
ST-ALPINIEN/ ST-AMAND/ ST-MAIXANT**

Présidente: Mme CHABANT Évelyne

TITULAIRES:

- Mme BIELLI Sylvie
- Mme CARNET Laurianne

SUPPLEANTE:

- Mme CHABANT Agnès

DELEGUE DEFENSE NATIONALE

- M. LISSANDRE Cédric

MEMBRES ELUS DU CCAS

Présidente: Madame Évelyne CHABANT

- M. VERONNET Jean-Luc
- Mme BILLEGA Nicole
- Mme CHABANT Agnès
- M. LISSANDRE Cédric

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE
GRAND SUD**

TITULAIRE:

- M. VERONNET Jean-Luc

SUPPLEANTE:

- Mme BILLEGA Nicole

**DELEGUES LOCAUX AU CNAS – COLLEGE DES
ELUS ET COLLEGE DES AGENTS**

Collège des élus:

- Mme Nicole BILLEGA

Collège des agents:

- Mme Gülkiz DEMIR

**Tarifs de la cantine pour la rentrée
scolaire 2020/2021:**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de ne pas augmenter les tarifs de la cantine scolaire. Pour mémoire, les tarifs appliqués sont les suivants:

- 2.60 € pour les élèves
- 5.00 € pour les adultes

REUNION DU 10 JUILLET

Élection du délégué titulaire et des suppléants du collège électoral pour l'élection des Sénateurs:

Mme CHABANT Évelyne, Maire, est désignée comme déléguée titulaire et Mme BIELLI Sylvie, MM RICHIN Joël et LISSANDRE Cédric comme délégués suppléants.

Désignation des membres de la CCID (Commission Communale des Impôts directs):

Madame le Maire s'est rapprochée en priorité, des personnes déjà proposées lors du dernier renouvellement afin d'avoir leur accord pour les présenter à nouveau cette année et elle a ensuite contacté d'autres habitants afin de compléter la liste de douze membres titulaires et douze membres suppléants.

Après avoir pris connaissance de cette liste (consultable en Mairie), le conseil municipal à l'unanimité l'a validée ; celle-ci sera envoyée au service des impôts qui désignera parmi les membres proposés six titulaires (dont un extérieur à la commune) et six suppléants.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la commune:

Suite aux orages violents qui se sont abattus sur une grande partie de la commune le 26 juin et qui ont causé des dégâts considérables chez plusieurs agriculteurs, artisans et particuliers (bâtiments agricoles et industriels, pertes agricoles et toitures de maisons) Madame le Maire propose à ses collègues de demander à titre exceptionnel que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, valide cette proposition.

Questions diverses:

- Une commission des travaux est programmée le samedi 18 ou le samedi 25 juillet à 10h00, dans un premier temps en présence de Monsieur PONZO, afin de constater la dégradation des routes dont les travaux ont été effectués par son entreprise en 2018 et 2019. La commission veut lui demander de bien vouloir les refaire sous garantie.

- Dans un deuxième temps les conseillers se rendront à l'école pour voir les travaux de carrelage effectués par l'employé communal et constater ceux demandés par la Directrice, Stéphanie DAVID afin de les programmer à plus ou moins long terme.

- Et pour terminer, il sera question du remplacement de la Statue de la Vierge à l'enfant qui se trouvait à l'Oratoire et qui a été volée l'année dernière, par une Statue de notre Dame de Lourdes, cédée par le Père PUIG à la demande de Madame Sylvie BIELLI, conseillère municipale que nous remercions vivement.

REUNION DU 18 SEPTEMBRE

Monsieur François PERREAUT demande si depuis la dernière réunion, le directeur départemental des finances publiques a fait parvenir la liste des membres qu'il a choisis pour la Commission communale des impôts directs.

Madame le Maire donne lecture des délégués titulaires et suppléants retenus:

TITULAIRES

BARRIERE Christine
CARRIER Serge
FAYET Marion
LEPRINCE Claude
NORE Michel
RANDS Joanne

SUPPLEANTS

BREGERE Patrice
REDON Valérie
CHAULET Franck
ALLOCHON Christiane
DEPARDIEU Patrick
ROUINA Annie



Madame le Maire remercie les conseillers municipaux qui ont participé à la dépose des radiateurs de la Mairie ainsi qu'à l'enlèvement des tuyaux, afin que l'entreprise qui a été retenue pour changer le chauffage n'ai pas à le faire. Elle les remercie également pour avoir enlevé la mousse et effectué le remplacement de certaines tuiles sur la toiture du local où se situe la chaudière afin que ce local soit mis hors d'eau en attendant des travaux un peu plus importants.

Produit des amendes de police:

Madame le Maire fait part au conseil municipal que pour l'année 2020, la commune bénéficie d'une aide de 590,66€, procurée par les amendes de police. Elle propose de l'affecter, comme il se doit, sur l'achat de nouveaux panneaux de signalisation afin d'assurer au mieux la sécurité des usagers. Elle est en possession d'un devis de 869,00€ TTC.

Désignation des membres aux commissions de la Communauté de commune Creuse Grand Sud:

Le Conseil Municipal, décide de désigner les membres des différentes commissions de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud comme suit :

COMMISSION FINANCES-RESSOURCES HUMAINES :

Titulaire : Mme Evelyne CHABANT
Suppléant : M. Cédric LISSANDRE

COMMISSION STATUTS :

Titulaire : Mme Evelyne CHABANT
Suppléant : M. Jean-Luc VERONNET

COMMISSION PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE :

Titulaire : Mme Laurianne CARNET
Suppléant : M. François PERREAUT

COMMISSION EAU-SPANC :

Titulaire : M. François PERREAUT
Suppléant : Mme Evelyne CHABANT

COMMISSION DECHETS-DEVELOPPEMENT DURABLE :

Titulaire : M. François PERREAUT
Suppléant : M. Jean-Luc VERONNET

COMMISSION ECONOMIE-NUMERIQUE :

Titulaire : Mme Evelyne CHABANT
Suppléant : Mme CHABANT Agnès

COMMISSION ACCUEIL-ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

Titulaire : Mme Laurianne CARNET
Suppléant : Mme Nicole BILLEGA

COMMISSION CULTURE-SPORTS :

Titulaire : M. Patrick DEPARDIEU
Suppléant : Mme Laurianne CARNET

COMMISSION VOIRIE- BATIMENTS :

Titulaire : M. Bernard ALLOCHON
Suppléant : M. Joël RICHIN

COMMISSION PLUI-HABITAT :

Titulaire : M. Jean-Luc VERONNET
Suppléant : Mme Nicole BILLEGA

COMMISSION SANTE :

Titulaire : M. Cédric LISSANDRE
Suppléant : Mme Nicole BILLEGA

COMMISSION TOURISME :

Titulaire : Mme Sylvie BIELLI
Suppléant : M. Cédric LISSANDRE

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

Titulaire : Mme Evelyne CHABANT
Suppléant : M. Cédric LISSANDRE

Tarif de location de la salle polyvalente (Gym volontaire de Saint-Maixant):

Madame le Maire informe le conseil municipal d'une demande de location de la salle polyvalente par le club de gymnastique volontaire de Saint-Maixant, tous les mardis de 20h00 à 21h00.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, donne son accord pour cette location et accepte de fixer le tarif à 5,00€ par séance afin de compenser principalement les frais de chauffage et d'éclairage.

Convention de déneigement pour l'année 2020-2021:

L'entreprise SIMONNETON a fait parvenir à la Mairie le devis pour le déneigement de la commune; il propose un tarif horaire inchangé pour la troisième année consécutive de 50,60€ TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis pour l'année 2020-2021.

Questions diverses:

Madame Sylvie BIELLI demande si dans le cadre de l'embellissement du petit patrimoine de la commune, il serait possible de nettoyer les mares de Planet.

Joël RICHIN signale que celle située en bas du village a déjà été nettoyée et qu'un grillage avait été installé afin de sécuriser l'endroit par rapport aux enfants du village.

Les élus décident d'en reparler au moment du vote du Budget primitif 2021, car beaucoup de travaux sont à prévoir et il faudra comme chaque année établir une priorité en fonction de l'urgence et des finances.

UN NOUVEAU CONTENEUR DE TRI À VÊTEMENTS

**Faites du tri !**

Un conteneur «textiles» a été installé «au coin propre» de la Salle des fêtes. Vous pouvez y déposer vos vêtements, linge de maison, jouets, etc, dont vous n'auriez plus l'utilité.

Il seront revendus ou recyclés par les «Petites mains».



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE



En lien avec le département de la Creuse, le Syndicat mixte Dorsal, la commune de Saint-Alpinien a été retenue pour le déploiement de la fibre optique. C'est la société AXIONÉ qui est coordinatrice des travaux. Les élus ont validé le nombre de prises à raccorder sur le territoire, les administrés pourront se raccorder dès 2021,2022 en étant plus réaliste ?

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Le recensement de la population s'est déroulé du 16 janvier au 15 février 2020.

La municipalité vous remercie du bon accueil réservé à Laurence RICHIN qui était nommée agent recenseur.

Les chiffres communiqués par l'INSEE :

- Nombre de logements recensés : 207 dont 43 résidences secondaires
- Nombre de bulletins individuels : 283

DÉPART EN RETRAITE ET REMPLACEMENT



Plus de 20 ans !

Après plus de vingt ans au service de la commune, Patrick LACROIX a fait valoir ses droits à la retraite le 1er février 2020.

Une cérémonie était prévue en son honneur, mais en raison du contexte sanitaire lié à la propagation du virus COVID-19 depuis plusieurs mois, elle n'a malheureusement pas pu être organisée. Elle n'est bien entendu pas annulée, mais décalée et Patrick se verra remettre en plus d'un cadeau de départ, la médaille d'honneur régionale départementale et communale / Échelon argent au titre de la promotion du 1er janvier 2020, pour ses vingt années au service de la commune.

En attendant de pouvoir tous ensemble lui dire de vive voix, nous lui souhaitons de bien profiter de sa retraite et qu'elle soit la plus heureuse possible.

Il a été remplacé par Eric BERGER, connu par une grande partie de la population, puisqu'il habite sur la commune, au «Crouzat».

Recruté à temps non complet 28h00 par semaine, son temps de travail est annualisé en fonction des activités saisonnières.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi le personnel communal!

Remises de médailles à deux élus pour 30 ans de dévouement à la population:

Joël RICHIN, 1er Adjoint au Maire et Bernard ALLOCHON, conseiller municipal délégué aux travaux vont se voir remettre dès que la situation sanitaire le permettra, la médaille d'honneur régionale départementale et communale / Échelon vermeil au titre de la promotion du 1er janvier 2020,



RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE À 16 ANS !

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre 16ème anniversaire !

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La Mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de son domicile demeure pour tout Français âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16ème et le 25ème anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16ème et à la veille du 25ème anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Pièces à produire pour le recensement :

carte d'identité du jeune + livret de famille




Librairie La Licorne
 42, Grande Rue 23200 Aubusson
 Tél. 05.55.66.13.64
 courriel : lalicorne.librairie@laposte.net

LIBRAIRIES
 INDÉPENDANTES
 en Nouvelle-Aquitaine

Jardins Divers...
 Ets Rigaud
Fleuriste 123 fleurs
 Services Pompes funèbres
N° d'habilitation 2016 23 41

AUBUSSON 05 55 83 81 28	FELLETIN 05 55 66 51 66	P.F. 06 08 33 86 62
-----------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------

NOUVELLE STATUE DE LA VIERGE !



Le samedi 17 octobre 2020 à 11h00, les abbés Jean Luc Puig et Aimé Ibovi-Akierale, curés de la paroisse, assistés par le diacre Michel Bonnefond ont célébré une messe à l'église de Saint-Alpinien qui a rassemblée une soixantaine de personnes.

Cet office a été suivi d'une procession jusqu'à l'oratoire où une nouvelle statue de la Vierge a été installée.

Evelyne CHABANT a prononcé le discours suivant :

« Messieurs les prêtres de la paroisse, Monsieur le diacre, Mesdames et messieurs,

Il y a plus d'un an, en septembre 2019, la Statue de la Vierge à l'enfant qui été exposée depuis environ 70 ans ici même, dans l'oratoire, a été volée.

Stupéfaction et incompréhension pour les habitants de la commune et même au-delà qu'un tel acte puisse se produire. Ce vol d'une statue religieuse qui faisait partie de notre petit patrimoine communal laisse encore aujourd'hui la population perplexé.

Nous ne pouvons que le condamner et dire que la ou les personnes qui ont commis ce délit, ont fait preuve d'un manque de respect inconcevable.

Aujourd'hui, grâce au Père Jean-Luc PUIG, notre oratoire redevient un lieu consacré à la prière. Je tiens à le remercier vivement de nous avoir cédé cette statue de notre Dame et je remercie également Madame Sylvie BIELLI, conseillère municipale pour son implication ainsi que Madame Monique RATERON, qui avait fait don de cette statue à l'église d'Aubusson et qui a accepté qu'elle puisse être exposée à Saint-Alpinien.

Merci à vous tous d'être venus malgré le contexte sanitaire actuel qui a empêché certaines personnes d'être parmi nous aujourd'hui »

Les prêtres ont ensuite béni la statue de Notre Dame et des chants dédiés à la Vierge ont été repris par les participants.

Un moment de convivialité à la Mairie a clôturé cette cérémonie, tout en respectant au mieux les règles sanitaires imposées.



Repas des aînés

Une soixantaine de personnes ont participé le Dimanche 12 janvier à la salle des fêtes, au traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux aînés de la commune de 60 ans et plus.

Après l'accueil des invités et l'incontournable apéritif, c'est, entourée des membres du CCAS, qu'Évelyne CHABANT, a prononcé le discours suivant:

« Mesdames et Messieurs, Chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons tous les ans, pour notre traditionnel repas des aînés.

Je vous souhaite la bienvenue à tous et vous remercie d'être à nos côtés et je vous présente au nom de l'équipe municipale et des membres du C.C.A.S. qui m'entourent tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout une bonne santé pour vous et pour vos proches.

Nous aurons une pensée pour nos concitoyens qui, pour des raisons de santé ou de calendrier ne peuvent pas être parmi nous aujourd'hui ainsi qu'une pensée émue pour toutes celles et ceux qui nous ont quitté.

Chacun le sait, la vie n'est pas toujours facile, elle est parfois parsemée d'échecs, d'embûches, de drames ou de maladies.

Toutefois et fort heureusement, elle est aussi composée de moments de fêtes et de joie. Qu'il s'agisse de moments passés en famille ou avec des amis, ce sont tous ces instants de convivialité, de partage et de bien vivre ensemble qui rendent la vie agréable.

Le repas des Seniors qui nous réunis aujourd'hui fait partie de ces moments privilégiés.

Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, je suis très heureuse de compter parmi nous de nouveaux convives.

Comme tous les ans, je souhaite remercier chaleureusement les membres du C.C.A.S. ici présents, Annie, Agnès, Christine, Jean-Luc, Nicole et Sonia; c'est grâce à leurs suggestions, leur implication et leur aide que ce repas a lieu aujourd'hui. Un grand merci également à Morgane VERONNET qui a cette année encore, réalisé les beaux menus que vous venez de découvrir.

Mes remerciements s'adressent également par avance à notre traiteur, Maxime MORIN, qui j'en suis sûre nous a préparé un repas de grande qualité et à notre accordéoniste bien connu, Serge GOURDON ainsi qu'à son collègue Jean-Claude Guyonnet à la batterie qui vont animer notre après-midi.

Avant de commencer le repas, j'aimerais qu'on applaudisse nos deux doyens, Renée MARSAUD et Henri MERIGOT, toujours fidèles à nos festivités tout comme le plus jeune de nos seniors Philippe TANGARA.

Voilà, mes chers amis, nous allons maintenant passer aux plaisirs de la table. Je vous souhaite un excellent appétit et une belle et agréable journée.»



Les convives ont partagé un moment de convivialité dans une ambiance très chaleureuse.

Comme l'année passée, les aînés de plus de quatre-vingts ans qui n'ont pas participé à cette journée se sont vu remettre un colis gourmand

Menu

- Duo de foie gras •
- Cassolette de fruits de mer •
- Trou normand •
- Suprême de pintade et sa crème de champignons
Pommes de terre grenailles au sel de Guerande •
- Nid de mesclun Fromage •
- Forêt noire •
- Corbeille de fruits •
- Café •



REPAS CHAMPÊTRE

En raison du contexte sanitaire lié à la propagation du virus Covid-19, le Centre communal d'action sociale (CCAS) n'a malheureusement pas pu organiser le repas champêtre cette année.

PETIT RAPPEL: Tous les repas ou manifestations sont gratuits pour les personnes de 60 ans et plus, domiciliées ou inscrites sur les listes électorales.

Pour le repas des aînés, les personnes extérieures à la commune et celles de moins de 60 ans, dont les élus, ont payé cette année 31,00 euros soit le prix du repas facturé par le traiteur.

Pour le repas champêtre qui est ouvert à toutes les personnes de la commune, le prix pour les moins de 60 ans était de 12,00 euros (apéritifs et vins compris).

Le traditionnel repas des aînés de janvier 2021 est annulé en raison de la pandémie de Covid-19.

Nous vous proposons en fonction de l'évolution sanitaire du Pays de le reporter à une date ultérieure, si possible durant le 1er trimestre 2021.

Comme vous le savez tous, l'épidémie de coronavirus impacte la vie de millions de gens de diverses manières. En ces temps difficiles, les membres du CCAS se joignent à moi pour vous témoigner notre soutien à vous et à vos proches.

Prenez soin de vous et n'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

JANICAUD Jean-Gaël

Terrassement Drainage Défrichage
Assainissement autonome
Location

Bussière Vieille
23190 LA SERRE

05.55.82.31.47
06.74.42.72.79



Impression Nouvelle



www.impression-nouvelle.fr

2 place du Général Espagne
23200 Aubusson
05 55 67 72 63

Photocopie - Reprographie
Impression Numérique
Imprimerie OFFSET
Banderoles - Bâches -
Cadeaux d'affaire
Objets publicitaires

Impression / Reprographie
Impression Numérique
Imprimerie OFFSET

impressionnouvelle.fr

PHARMACIE LAGRANGE-MALARTRE MATÉRIEL MÉDICAL ORTHOPÉDIE



Nutrition de la personne âgée.
Incontinence. Lits médicalisés, fauteuils...
Semelles orthopédiques. Ceintures.
Bas de contention. Corsets médicaux....

Livraison et installation à domicile

Location, vente matériel médical

SNC LAGRANGE MALARTRE
10 Avenue des Lissiers 23200 AUBUSSON
Tél : 05.55.66.84.02
www.pharmacie-lagrange-malartre-aubusson.fr

Pâtisserie Battut

81 Grande Rue
23200 Aubusson
05 55 66 14 05



GARAGE DESREBOULLES & FILS

Vente autos
neuf et
occasion

Agent ISUZU

Puyboubé
23200 Saint-Alpinien
jeanfrancois.desreboulles@nordnet.fr

05 55 83 31 64
06 82 81 59 71



SAS AUBUSSON ÉLECTRICITÉ

INDUSTRIELLE et BATIMENT

10 Village Le Mont
23200 Aubusson

TEL. 05 55 66 38 33
FAX. 05 55 66 20 06
aubusson.electricite23@orange.fr

PENICHON THIERRY
POPE ERIC
R.C.S. 453 544 042



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

- **Octave COULON-BONNAUD**, né le 07 février 2020, fils de BONNAUD Alexandre et Justine COULON (Le Crouzat)
 - **Jade PERROT-REDON** née le 20/07/2020, fille de Aurélien PERROT et Sandrine REDON (Chez Ruchon)
- Félicitations aux heureux parents et plein de bonheur aux bébés !

BAPTÊME CIVIL (RÉPUBLICAIN)

- Le 22 Février 2020 : Jade GAUMET, fille de Matthias GAUMET et Morgane VERONNET

MARIAGES

- Le 10 septembre 2020 : Kévin MARCINIAK et Nicolas MAYOUX (Les étangs de Chevillat)
- Tous nos voeux de bonheur !

PACS

- Le 20/02/2020 Gilbert BOURNICON et Cécile CANTY (Le Bourg)
- Tous nos vœux de bonheur

BIENVENUE



- M. PENKOV Aleksandar (La Chaumette)
- M. et Mme VANROSSOMME Dominique (Le Bel Air)
- M. LEGER Jérôme (Le Bascaud)
- M. et Mme ANDRE Laurent et Jocelyne (Le bourg)
- M. LANGLAIS Vincent Mme KAISER Emilie et leurs enfants Aléxis, Raphaël, Mayélis (Le bourg)

DÉCÈS

- Madeleine VEYSSET née REDON, décédée le 23 décembre 2019 (Planet)

ONT ÉTÉ INHUMÉS AU CIMETIÈRE DE NOTRE COMMUNE

- Josette MEGE décédée le 1er janvier 2020
 - Yves BASILE décédé le 02 février 2020
 - Liliane MOREAU, née MICHAUD, décédée le 01/12/2020
- Une pensée émue à tous ceux qui nous ont quittés et à leurs familles.

SARL QUALI-PRIM

FRUITS, LEGUMES, VINS,
FROMAGES

Compositions de panierses ...

Morgan et son équipe

Place Espagne
23200 Aubusson
06.12.93.21.84



Entreprise PINALIE THIERRY

Électricité générale chauffage
électrique

VMC

7, les Bussières

23200 MOUTIER-ROZEILLE

05 55 66 13 03 / 06 72 79 76 71



ARTISANS & ASSISTANTE MATERNELLE



• CHARPENTE BOIS :

L'Atelier du Bois Tordu, Vivien BARDET,
Le Grimaudeix
06 58 08 03 80

• CHARPENTE MÉTALLIQUE :

SARL L.M.L., Vincent LAURENT,
La Chaumette
06 80 98 95 23

• ENTREPRISE DE BÂTIMENT :

La Noneix Construction, Paul RANDS,
La Noneix
05 55 66 44 06

• MÉCANIQUE AUTO ET AGRICOLE :

Garage DESREBOULES et fils,
Puyboubé
05 55 83 31 64

• TRAVAUX FORESTIERS :

Michel LONGY,
Puyboubé

• MAÇONNERIE :

Eric Augras
Puyboubé, 23200 SAINT-ALPINIEN

• PEINTURE INTÉRIEURE / EXTÉRIEURE :

Saint-al'Peinture, Adrien Moreau
06 30 86 70 44

• MENUISERIE, CONSTRUCTION BOIS, FENÊTRES :

Atelier du Combadeau, Marc Vallette d'Osia,
Viellafonds
05 55 66 17 64

• PRODUITS D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT HABITAT :

BHS Yannick DOUYSSARD,
Les Étangs de Chevillat
05 55 66 18 73

• ASSISTANTE MATERNELLE :

Valérie REDON, Chez Ruchon
05 55 83 30 73

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ROUL'DOUDOU



LE ROUL'DOUDOU

UN RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ITINÉRANT AU SERVICE DES ASSISTANTS MATERNELS, PARENTS ET FUTURS PARENTS.

Vous l'avez sûrement croisé, sillonnant les routes du Sud de la Creuse, le camion du Roul'Doudou vient à votre rencontre à la salle polyvalente de Saint Alpinien. Clémence, Céline et Maud, les animatrices du RAM vous accueillent le vendredi matin, une semaine sur deux, le temps d'un atelier d'éveil de 9h30 à 11h30.

Plusieurs espaces de jeux adaptés à chaque âge (tapis d'éveil pour les plus petits, dinette, petite ferme, jeux de construction, structure de motricité...) vous sont proposés. Les enfants âgés de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles, sont attendus pour partager un moment ludique.

La première partie de la matinée est dédiée aux jeux libres. Après une collation, une activité de découverte vous sera proposée : collage, peinture, comptine, lectures, baby gym... autant de supports pour favoriser l'éveil et contribuer à une bonne sociabilisation.

Ces ateliers sont aussi l'occasion d'échanger avec les professionnels et les parents, sur différentes thématiques de la petite enfance. Alors n'hésitez plus, nous vous attendons nombreux !



Pour plus de renseignements ou connaître le programme d'activité, contactez-nous au RAM :

Association Clé de Contacts

10 Avenue de la République à Aubusson

05 55 67 55 61

rouldoudou23200@gmail.com

LES FRIPOUILLES



« Les Fripouilles », association de parents d'élèves du RPI Saint Alpinien, Saint Amand et Saint Maixant, propose des manifestations en faveur des élèves des 3 écoles.

Pour l'année scolaire 2020-2021 le bureau de l'association est composé de :

Sébastien RONDIER, Président ;
Aurélie LOULERGUE, Vice-présidente ;
Eric BOYER, trésorier ;
Sarah DUFAUR DESSUS, Trésorière adjointe ;
Claire MAGNAT, Secrétaire ;
Sophie POZA, Secrétaire adjointe.

Notre but est de soutenir les enseignants des 3 écoles dans leurs différents projets. Pour cela nous organisons différentes manifestations et animations où se réunissent parents, enfants, enseignants et élus.

Comme tout le monde le sait, cette année 2020 a été toute particulière et malheureusement beaucoup de projet de l'association ont été annulé (kermesse, bal d'halloween). Cependant, le loto des dindes 2019 a connu un franc succès. Nous sommes actuellement en réflexion pour l'animation des fêtes de fin d'année. Pour le moment nous ne pouvons guère nous projeter pour organiser des animations au vu du contexte et des contraintes sanitaires, mais dès que les feux seront au vert, nous rattraperons le temps perdu et vous tiendrons informés des animations.

Pour rappel, l'adhésion à l'association est gratuite.

Toute personne souhaitant s'investir dans notre association sera la bienvenue. Nous comptons sur toute bonne volonté pour nous aider à préparer, organiser, proposer et encadrer les activités pour les enfants.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas nous contacter :
lesfripouilles23200@gmail.com

Sébastien RONDIER, Président



La boucherie du Gaec RIMAREIX

VENTE DIRECTE DE PRODUITS DE LA FERME

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Tél. 05 55 66 35 48

AUBUSSON - Place Espagne

Ouvert du Mardi au Samedi
de 9 h à 12 h 45 et de 15 h 30 à 19 h



Groupama
la vraie vie s'assure ici

VOTRE AGENCE

65 Grande Rue - 23200 AUBUSSON

Tél : 05 55 66 85 10

www.groupama.fr

Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Oc



2020 À l'école de Saint Alpinien

*À bien des égards,
Ce fut une année très bizarre
À peine le mois de mars entamé,
Il a fallu se confiner,
Travailler de la maison, en « visio »
N'a pas été de tout repos !
Au mois de mai, déconfinés !!
On se prend à rêver,
Sommes-nous fous,
Que ce virus est derrière nous.
De cette année particulière,*

Voici la seule photo scolaire...



La semaine du goût à St Alpinien

Jeudi 15 octobre après midi, nous avons participé à des ateliers pour la semaine du goût. Cette année, les élèves ont découvert les fruits secs : châtaignes, amandes, noix et noisettes. Il fallait essayer de mettre à contribution nos 5 sens : la vue, le toucher, l'odorat, le goût... pour l'ouïe, ce fut plus délicat !!



Intervention du Conservatoire de musique à St Alpinien

Tous les 15 jours, les mardis après-midi, nous nous retrouvons dans la salle de motricité pour faire des percussions corporelles avec Patricia. Nous travaillons sur la marche de Radetsky de Johann Strauss.



Chez Max

6 grande rue

23200 Aubusson

05 55 66 13 61

max23morin@outlook.fr

LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL SAINT-ALPINIEN, SAINT-AMAND, SAINT-MAIXANT



UNE NOUVELLE ÉQUIPE ISSUE DES RÉCENTES ÉLECTIONS MUNICIPALES A ÉTÉ CONSTITUÉE POUR GÉRER LE R.P.I . VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LA COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL :

- Présidente : Madame Laurence Chevreux, Maire de Saint-Amand
- Première Vice-Présidente : Madame Sylvie Bielli, conseillère municipale de Saint-Alpinien
- Second Vice-Président : Monsieur Jean-Marie Theyret, troisième adjoint de Saint-Maixant
- Première membre du bureau : Madame Peggy Chastagner, seconde adjointe de Saint-Amand
- Seconde membre du bureau : Madame Laurianne Carnet, conseillère municipale de Saint-Alpinien.
- Troisième membre du bureau : Madame Anne-Sophie Farejeaux, conseillère municipale de Saint-Maixant

Autres délégués membres du bureau :

- Madame Evelyne Chabant, Maire de Saint-Alpinien.
- Madame Evelyne Pinlon, Maire de Saint-Maixant
- Monsieur Vincent Perrière, premier adjoint de Saint-Amand

Les délégués suppléants des trois communes sont :

- Madame Agnès Chabant, conseillère municipale de Saint-Alpinien
- Madame Chantal Fritl, conseillère municipale de Saint-Amand
- Madame Sandra Vernade, conseillère municipale de Saint-Maixant.

Compte tenu de la pandémie et des contraintes sanitaires qui en résultent, nous regrettons de ne pouvoir vous présenter une photo de cette nouvelle équipe dynamique, volontaire et soudée à qui il tient à cœur de tout mettre en œuvre afin que les enfants vivent une scolarité épanouie dans nos écoles rurales.

*Il faut savoir s'instruire dans la gaieté.
Le savoir triste est mort.
L'intelligence est joie.
Voltaire*

LES EFFECTIFS DE NOS TROIS ÉCOLES

L'École de Saint-Amand

A l'École de Saint-Amand, sont scolarisés les enfants de très petite (2) petite section : 13, moyenne section : 6, soit 21 élèves



L'École de Saint-Alpinien

A l'École de Saint-Alpinien, sont regroupés les enfants de grande section de maternelle : 7, CP : 10, CE1 : 3 et CE2 : 4 élèves, soit 24 élèves

L'École de Saint-Maixant

A l'École de Saint-Maixant, on compte 21 élèves de CM1 (7) et CM2 (14)



Ce sont donc 66 élèves qui fréquentent notre RPI

PETITS RAPPELS À L'INTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES



INSCRIPTIONS DE VOS ENFANTS À L'ÉCOLE

Les inscriptions de vos enfants à l'école et au restaurant scolaire se font auprès de la Mairie de l'école dans laquelle sera scolarisé votre enfant. Il est nécessaire de vous munir de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Mairie de Saint-Alpinien
saint-alpinien@orange.fr
05.55.66.22.02

Mairie de Saint-Maixant
m-saint-maixant@wanadoo.fr
05.55.66.12.56

Mairie de Saint-Amand
mairie.saint.amand@orange.fr
09.61.28.00.57

Les inscriptions à la garderie qui se déroule, en période scolaire, chaque jour à l'école de Saint-Amand de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30, se font auprès du secrétariat du RPI (Mairie de Saint-Amand).

Pour le service de transport scolaire, vous pouvez bien sûr contacter le secrétariat du RPI mais il est conseillé de vous connecter au site « Transportsnouvelleaquitaine.fr »



**La Présidente,
Les élus du comité syndical du RPI,
Les enseignants,
L'ATSEM**

**L'ensemble du personnel des trois communes
affecté aux restaurants scolaires, à la garderie et
au ménage des trois écoles ainsi que le personnel
d'entretien et le personnel administratif
Vous souhaitez d'excellentes fêtes de fin
d'années (dans le respect des règles sanitaires) et
une bonne année 2021**

VISITE DE MME LA RECTRICE À L'ÉCOLE DE SAINT-AMAND

L'école maternelle de Saint-Amand, a accueilli Anne Laude, la rectrice de l'Académie, ce mardi, jour de rentrée. « Pourquoi c'est important de bien se laver les mains ? » La question destinée à ses élèves est d'Olivia Renou, directrice de l'école maternelle de Saint-Amand, qui, en compagnie de Mme le maire Laurence Chevreux, a fait visiter le petit établissement à Anne Laude, rectrice de l'académie de Limoges depuis un peu plus d'un an.



« Est-ce que c'est ennuyeux de voir la maîtresse avec le masque ? » Et la discussion s'est forcément un peu attardée sur le coronavirus en ce jour de rentrée. « Est-ce que c'est ennuyeux de voir la maîtresse avec le masque ? », a par exemple demandé Anne Laude. Réponse timide mais négative des élèves de petite section de cette école où une vingtaine d'enfants ont fait leur rentrée mardi. Au menu, une chanson pour apprendre à se laver correctement les mains - « on fait beaucoup d'apprentissage par le jeu », a précisé Olivia Renou - fondue-frites à midi dans le restaurant scolaire, sieste et donc visite à 14h30 de la rectrice. Rectrice qui s'est montrée emballée par le cadre bucolique du lieu : « Les enfants sont bien ici. C'est une école rurale et qui illustre bien ce que sont les écoles en Creuse. »



UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

AGARDOM, UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT FAVORISANT LE MAINTIEN À DOMICILE, MAIS PAS SEULEMENT !

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier, pour votre confiance, et le soutien apporté au quotidien à notre équipe dans cette période compliquée pour la structure et nous en profitons pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2021 !

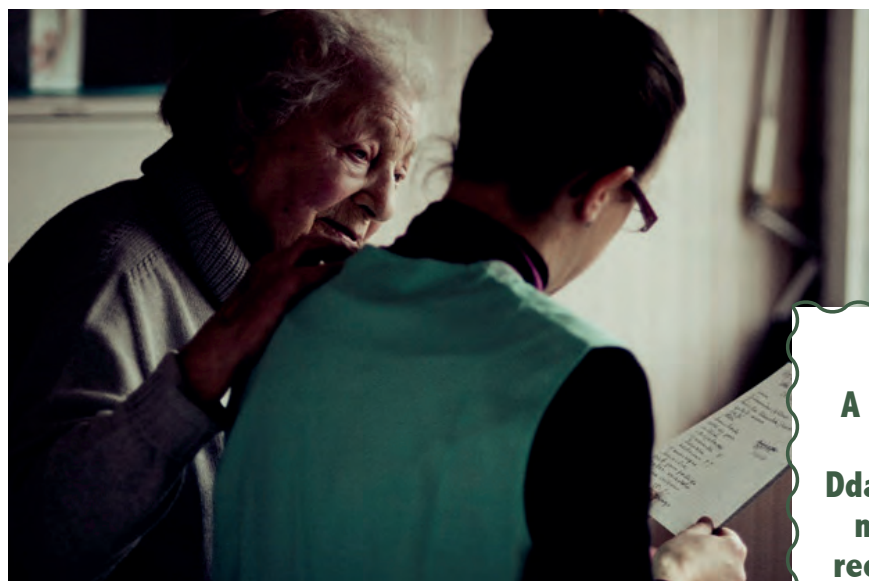
Aujourd'hui, nous intervenons dans le cadre :

- des personnes âgées
- des personnes en situation de handicap,
- des personnes en activité recherchant des possibilités de ménage « à la carte » (avec possibilité d'un crédit d'impôt)
- ainsi que pour la petite enfance.

C'est ainsi que nos 250 intervenants réalisent tous les jours de l'aide à la personne, aide à la toilette, à l'habillage, préparation de repas, lever, coucher, mais aussi de l'entretien du logement ou du linge, ainsi que de l'accompagnement aux courses ou également des interventions facilitant la garde d'enfants.

Aujourd'hui, l'Agardom, est reconnu pour son travail avec un agrément qualité et, une certification Handéo pour l'accompagnement des personnes en situation de Handicap.

Vous avez un besoin ? Il existe des financements, une visite au domicile peut être réalisée pour l'étude de votre situation. Pour nous contacter au 05 55 83 35 00 ou à agardom@agardom.fr.



**A la recherche d'un travail ou d'un complément de salaire ?
Ddans le cadre de nos interventions, nous sommes régulièrement à la recherche de candidature, n'hésitez pas à déposer votre CV ou à nous contacter pour un éventuel entretien.**

**Agardom
Esplanade Charles de Gaulle
23200 Aubusson
05 55 83 35 00
agardom@agardom.fr**



LA FÊTE DE LA NOISETTE



La fête de la noisette a accueilli de nombreux visiteurs, le concours du meilleur gâteau Le Creusois.

Autant il est facile de succomber au plaisir de s'offrir quelques bouchées d'un gâteau Le Creusois. Autant il est parfois compliqué de les départager. C'est pourtant ce que l'on avait demandé à l'auteur de cet article. Au sein d'un jury de six personnes composé également de Catherine Defemme (vice-présidente du Conseil départemental et maire de Saint-Michel-de-Weisse), Thierry Carlier (président du comité des fêtes de Bosroger qui a organisé la fête de la noisette), Christian Moreau (restaurateur à L'Auberge de Saint-Fiel), Jacques Mignard (ancien président de l'association Le Creusois et pâtissier à la retraite) et du président du jury Christian Charbonnel (président des pâtisseries de Limousin et pâtissier en Corrèze).

Au terme d'une heure et demie de dégustation dans une bonne ambiance, Carlos Aguilar, installé à La Courtine a obtenu la meilleure note, il a devancé Dominique Caro quatrième l'an passé et installé à Dun-le-Palestel, et Alain Battut d'Aubusson. Le président de l'association Le Creusois Philippe Vacheyroux, de Boussac, a pris la 6e place du concours.



...mais aussi le concours des meilleurs casseurs de noisettes





Remise des lots aux vainqueurs du concours des meilleurs casseurs de noisettes remporté cette année par Aurélie Dupradeaux



Animation par la Banda des échos de Jarnages



Les enfants de l'école de Saint Alpinien étaient ravis de déguster les Creusois offerts par le comité des fêtes de Bosroger et les remercient beaucoup



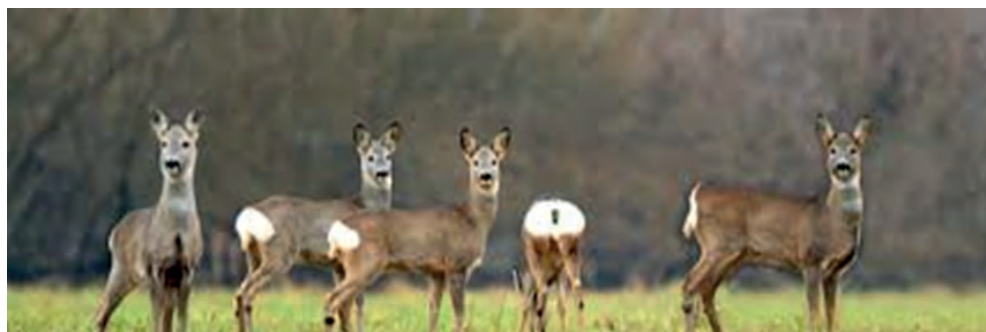
A.C.C.A DE SAINT-ALPINIEN



L'A.C.C.A. se démène à la régulation des nuisibles (renards, martres, blaireaux et autres) et régule également le gros gibier pour protéger au mieux les cultures et prairies. La population du gros gibier, notamment des sangliers a beaucoup diminué. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir de jeunes chasseurs. L'A.C.C.A. leur souhaite la bienvenue. Une chasse à courre est prévue pour début mars 2021.

Le président et son bureau vous souhaitent de bonnes fêtes.

MEILLEURS VŒUX POUR 2021



UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE FEDERATION SUD CREUSE-SECTION DE SAINT ALPINIEN



En raison de la situation sanitaire, aucune commémoration n'a eu lieu en cette année 2020.

8 mai : dépôt de gerbe au monument aux par Mme le Maire, nous la remercions

11 novembre : 6 personnes ont été autorisées à participer à la cérémonie, dépôt de gerbe et lecture du discours du ministre par les représentants de la municipalité et des anciens combattants.

Bonne année à tous malgré les difficultés, meilleure santé à nos malades



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SAINT MAIXANT



Le club de gymnastique volontaire de Saint Maixant est accueilli cette année à saint Alpinien. En effet la salle communale de Saint Maixant étant utilisée pour la cantine elle n'était pas disponible.

Nous remercions vivement Mme Chabant et ses conseillers municipaux pour cette mise à disposition mais aussi l'une de nos licenciées Mme Fayet pour son implication.

Les licencié(e)s se retrouvent les mardis de 20h00 à 21h00 avec l'animateur Antoine Giraud. Le club est affilié à la FFEPGV, Fédération Française d'Education Physique de Gymnastique et Sportive.

Nous restons très vigilants sur les consignes des pratiques sanitaires et ainsi respectons l'une des valeurs de notre fédération le sport santé.

La cotisation est de 100 euros et grâce à une mutualisation des clubs affiliés à la même fédération (Aubusson, Moutier Rozeille, Saint Sulpice les Champs et Felletin) l'accès à d'autres pratiques, comme le De Gasquet, le cross training, la gym douce, la zumba ou le pound complètent la gym tonique proposée par Antoine.

Si les mesures sanitaires nous le permettent, nous organiserons cette année en juin la randonnée semi-nocturne avec pique-nique le long du parcours sur la commune de Saint Alpinien. Ce sera la 5ème, nous étions 66 marcheurs à la dernière marche.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Renseignements au 06 71 15 84 11

**La présidente
Nathalie Peycheraud**

Laiterie de la Voueize
Depuis 1960, la laiterie de la Voueize fabrique les fromages du terroir Limousin.

Affinage du Saint-Nectaire fermier dans nos caves basées à Cournon-d'Auvergne et fabrication du Grand Muroles

<p>Laiterie de la Voueize 45 Domaine de Laugères 23230 Gouzon Tél. 05 55 62 21 56</p>	<p>Société fromagère du Buron 2 rue de la Chaux Blanche 63800 Cournon-d'Auvergne Tél. : 04 73 34 11 92</p>
---	--

carre

- Construction de réseaux de distribution d'énergie
- Location Excavatrice aspiratrice

9, rue Saint Michel - 23150 AHUN
05 55 62 40 53
f.dalby@sacarre.com - www.sas-carre.com

afao ISO 9001 Qualité et satisfaction client
CE
environnement
envol

EIRL PINGUET FRANÇOIS
06 76 22 64 25

6 Les Barris
23190 St Silvain Bellegarde
Courriel : cirpinguet@gmail.com

**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
CAPTAGE DE SOURCE - DRAINAGE
PETITES DEMOLITIONS - TRI DE MATERIAUX ENROCHEMENT
FENDAGE DE BOIS ET PIQUETS**

Siret : 844 656 035 00013

Macaronesk

8 Le bourg 23260 Pontcharraud
www.macaronesk.com
macaronesk@gmx.fr
tél : 06 36 14 47 66

fabrication artisanale 100% Creusoise

LA PRÉSIDENTE A EU 19



En 2021, la compagnie La Présidente a eu 19 poursuivra sa quête d'un théâtre populaire, un théâtre pour tous les publics et pour tous les lieux. Elle continuera à travailler sur des textes d'auteurs politiques et poétiques avec la suite de la diffusion de L'ABC d'un poète révolté d'après Brecht, la création de Howl d'Allen Ginsberg.

Elle continuera à proposer des formes originales, nomades avec des spectacles qui se jouent chez l'habitant, en classes : création de Des couteaux dans les poules de l'auteur David Harrower ;

A imaginer la (les) rencontres entre artistes, à tenter de rassembler de nouveaux publics avec la première édition de Spectacles Nomades.

A défendre les droits culturels pour tous en créant des interactions entre la création artistique et les personnes rencontrées (écoliers, collégiens, lycéens, résidents d'EHPAD, personnes hospitalisées, détenus, associations...).

A faire vivre par diverses résidences La Scierie (lieux de recherches et de répétition de la compagnie)

A accueillir le collectif du Mur de la mort pour une nouvelle création foraine / moto et pour une collaboration artistique entre les deux équipes pour la diffusion de spectacles nomades et autres...

A croire au théâtre, aux mots. A mêler acteurs et habitants. Théâtre et territoire.

Circulation des œuvres

Diffusion

• **Tournée en décentralisation de Des couteaux dans les poules de David Harrower** créé par Laurianne Baudouin et Jean-François Bourinet :

- du 1 au 4 décembre 2020 à La Guérétoise de spectacles (Guéret)

- du 21 au 22 janvier 2021 au Centre Culturel Yves Furet (La Souterraine)

• **Des couteaux dans les poules** se jouera également chez l'habitant et pour des associations, établissements scolaires et maison d'arrêt de Limoges, en partenariat avec la Guérétoise de spectacles, la DRAC, la région Nouvelle aquitaine, la délégation aux droits des femmes.

• **Le spectacle sera aussi représenté dans dix établissements scolaires de la région** (Aubusson, Felletin, Aun, Brive, Confolens, la Rochefoucauld, Barbezieux, les Combes, Angoulême) en partenariat avec les établissements scolaires et la DRAC Nouvelle Aquitaine à partir de février 2021.

• **Création de la première édition de Spectacles Nomades sur la saison 21-22.** Trois spectacles seront créés par 3 équipes artistiques aux compétences différentes et complémentaires (plasticienne, auteur, comédiens, clown, musiciens). Chaque spectacle nomade se jouera dans dix lieux différents (salles de spectacles, chez l'habitant, dans les hôpitaux, lycées, écoles, maison d'arrêt)

PRÉSENTATION DE LA RENCONTRE AVEC LES PERSONNES DANS LES TERRITOIRES AUTOUR DE L'ACTE DE CRÉATION ARTISTIQUE RÉSIDENCES DE CRÉATION, COLLECTAGE, TRAVAIL DE RECHERCHE PARTICIPATIF

L'année 2021, sera pour la compagnie une année de résidences, de recherche pour ses deux prochains spectacles : Howl (création 2020) et spectacles Nomades.

Également une année de découverte de nouveaux territoires, avec notamment le travail avec l'Aghja, scène conventionnée d'Ajaccio.

- **Pour la prochaine création, Howl d'Alan Ginsberg, un projet mêlant musique et poésie conçu par Laurianne Baudouin, Julien Defaye, Nicolas Gautreau et Morgane Defaix :**

- **Résidence de création du 26 mai au 2 juin 2021** avec une première date à la quincaillerie numérique programmé par La Guérétoise.
- **Présentation publique au festival d'Avignon Off à Artéphile dans le cadre des « Officieuses » en juillet 2021.** Cette carte blanche donnée par Artéphile sera l'occasion pour la compagnie de présenter son travail aux programmeurs présents.
- **A partir de septembre 2021 : Collectage de témoignages dans différentes structures sociales et pédagogique, d'habitants pour les spectacles Nomades**
- **A partir de janvier 2022 travail d'écriture et de création suite au collectage et représentations en creuse des trois spectacles.** Les répétitions se passeront pour une partie à la Scierie à St Alpinien.

- **La Présidente a eu 19 en co-réalisation avec la Compagnie Théâtre Point (Ajaccio), produira La Chasse aux rats de Turini, première mise en scène de Pierre Salasca avec Laurianne Baudouin.**

- Résidence de création de 3 semaines à l'Aghja, Scène Conventionnée d'Ajaccio.
- Programmation en 2021/2022 à l'Aghja, Scène Conventionnée d'Ajaccio, tournée en Corse (Bastia, Corte...), La Guérétoise de spectacles... (d'autres dates à confirmer).

Mise en lien entre les ressources artistiques et les personnes Ateliers de pratiques, projet de territoire, médiation culturelle,...

- **La Présidente a eu 19 met en place des ateliers de pratiques artistiques** avec les intervenants de la compagnie, Laurianne Baudouin, Jean-François Bourinet, Alexandra Teracher, Rebecca Bonnet, Nicolas Gautreau :

- **Présentation de spectacle chez l'habitant et dans des établissements scolaires** (L'ABC d'un poète révolté, Des couteaux dans les poules)
- **Interventions des artistes** au lycée Eugène Jamot d'Aubusson pour des élèves de premières et terminale, au lycée Pierre Bourdan de Guéret, au lycée Limosin de Limoges pour des élèves de terminale.
- **Mise en place de projets financés par la DRAC et la région nouvelle aquitaine** au CATT de Saint-Vaury, à l'Hôpital de jour de Blessac.
- **Ateliers d'écriture à la maison d'arrêt de Limoges**, intermède 23 (guéret) et deux autres centres sociaux

- **Collectif le mur de la mort**

- **La compagnie accueillera le collectif Le Mur de la mort pour un partenariat artistique et administratif à partir de janvier 2021.** Création d'un nouveau spectacle moto, résidences et accueil d'artistes pluridisciplinaires, créations d'événements (festivals).

Depuis 2018 et suite à la création de Dreamagony, la compagnie est également dans une démarche de structuration (écriture du projet global de la compagnie, recherche de nouveaux réseaux et de nouveaux partenariats, renforcement de l'équipe administrative et artistique...) afin de continuer à développer ses projets sur le territoire.

AIDES ET CO-PRODUCTIONS PAR PROJET :

- **L'ABC d'un poète révolté**

Coproduit par la Scène Nationale d'Aubusson et La Guérétoise de spectacles en 2019

- **Howl**

Coproduit par La Guérétoise de spectacles en 2020/2021

- **En partenariat avec Artéphile, lieu d'expression artistique (Avignon)**

- **Des couteaux dans les poules**

Coproduit par La Guérétoise de spectacles, DRAC et région Nouvelle Aquitaine en 2020-21

- **Spectacles Nomades** créations à partir de septembre 2021 et représentations sur toute la saison 2021 -22 projet soutenu par la DRAC, la région nouvelle aquitaine et recherche de partenaires en cours.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD



La Présidente Valérie BERTIN et les Vice-présidents, suivent l'action quotidienne de la Communauté selon leur spécialité. Ils se réunissent au moins tous les 15 jours.



De gauche à droite : Alain DETOLLE, Claude BIALOUX, Laurent LHERITIER, Jean-Luc LEGER, Denis PRIOURET, Valérie BERTIN, Céline COLLET-DUFAYS, Philippe ESTERELLAS, Didier TERNAT, Alex SAINTRAPT

- **Denis PRIOURET** : 1er VP Finances – Ressources humaines
- **Céline COLLET-DUFAYS** : 2ème VP Développement économique et touristique – Déploiement du numérique
- **Jean-Luc LEGER** : 3ème VP Petite enfance – Enfance-Jeunesse – Famille
- **Philippe ESTERELLAS** : 4ème VP Sport – Culture – Vie-Associative – Promotion touristique du territoire
- **Laurent LHERITIER** : 5ème VP Environnement – Politique de l'Eau – GEMAPI – SPANC
- **Didier TERNAT** : 6ème VP Environnement – Energies renouvelables – Mobilités – Gestion des déchets
- **Claude BIALOUX** : 7ème VP Bâtiments – Habitat – Voirie – PLUi
- **Alex SAINTRAPT** : 8ème VP Santé – Médico-Social et Affaires sociales
- **Alain DETOLLE** : 9ème VP Accueil – Economie de proximité – Economie Sociale et Solidaire



UN COUP DE POUCE AU POUVOIR D'ACHAT : LE DISPOSITIF DOREMI



Outil d'une politique publique de rénovation ambitieuse, Dorémi s'inscrit dans un triple objectif de transition énergétique, de lutte contre la précarité énergétique et de développement économique local.

La Communauté de communes, en partenariat avec son territoire voisin Creuse Sud Ouest, travaille sur un programme : le Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles (Dorémi) qui débutera dès l'automne 2020. Grâce à des chantiers « tests », il s'agira de trouver des solutions de rénovation performante pour les habitations du territoire. Ce dispositif accompagnera les ménages dans leurs investissements et leurs chantiers et les mettra en relation avec des artisans et professionnels locaux formés et qualifiés. Cet outil s'inscrit ainsi dans un triple objectif de transition énergétique, de lutte contre la précarité énergétique et de développement économique local, notamment en offrant des perspectives de professionnalisation et de nouveaux chantiers locaux aux artisans.

www.renovation-doremi.com

Contact : Myriam SIMONNEAU Service Habitat et Urbanisme
05 55 67 72 44 habitat-urbanisme@creuse-grand-sud.fr

Horaires



CREUSE
GRAND
SUD



Déchèteries

DÉCHÈTERIE DU THYM

du lundi au vendredi 13h30 - 18h
et le samedi 9h - 12h / 13h30 - 18h

Le Thym 23200 Moutier-Rozeille
05 55 66 82 73

DÉCHÈTERIE DES ALLUCHATS

le mercredi et le vendredi
9h - 12h / 13h30 - 18h
le samedi 9h - 12h

Les Alluchats 23340 Faux-la-Montagne
05 55 67 96 48

Fermées les jours fériés

MARC BIELLI, RÉALISATEUR INDÉPENDANT, INSTALLÉ À SAINT ALPINIEN



Le film « La Passion de Marie Madeleine » réalisé par Marc Bielli a été présenté dans un festival américain : WRPN Women's International Film Festival en septembre 2020 où il a reçu la plus haute distinction « Best of festival ». Le film a connu une diffusion cinéma en novembre 2019 dans plusieurs villes de France : Paris, Lyon, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Certaines projections prévues en 2020 ont été annulées pour cause du Covid 19. Le film sera donc diffusé en DVD, celui-ci sortira en décembre 2020. Marc Bielli travaille actuellement sur un projet de reportage sur la Chapelle de la Croix au Bost (Saint Domet) dans une série consacrée au patrimoine creusois.

Site web de Marc Bielli : <https://mbielli.weebly.com/>



Prix du film La passion de Marie Madeleine



Marc Bielli pendant le tournage du film «La Passion de Marie Madeleine», Alméria, Espagne.

CAROLYN PARKYN EXPOSE SES ŒUVRES



Des peintures du confinement

Installée dans les anciennes galeries Duchet, la Maison des artisans d'art creusois, constitue une vitrine de choix pour des professionnels souvent isolés dans leurs ateliers, Madame Carole Parkyn de Puyboubé profite de cette opportunité.



CONSULTATIONS MÉDICALES



CONSULTATIONS SITE LE MONT - 50 RUE HENRI DUNANT - 23 200 AUBUSSON

- **ADDICTOLOGIE** (alcool, toxicomanie, addictions comportementales) | Mme BOUAS
Tous les mardis matin
- **DIÉTÉTIQUE** | Mme BONNAUD / 1 mercredi par mois
- **NEUROLOGIE** | Dr CONDET / 1 vendredi tous les 15 jours
- **SAGES FEMMES** | Mme DAHI / Tous les lundis, avec préparation à l'accouchement en balnéothérapie.

Rendez-vous à prendre auprès du Centre Hospitalier d'Aubusson Site Le Mont au 05 55 83 50 50
Excepté pour les consultations de Mme DAHI : appeler le service maternité du Centre Hospitalier de Guéret

CONSULTATIONS SITE CROIX BLANCHE - 3 CÔTE RIBIÈRE- 23 200 MOUTIER-ROZEILLE

- **ACUPUNCTURE** | Dr DE LA FORTELLE / Tous les lundis après-midi
- **PNEUMOLOGIE** | Dr IBRAHIM / Tous les jeudis après-midi
- **ORTHOPÉDIE** | Dr NUZZACI, Dr BOUSTANI, Dr COULIBALY / Toutes les semaines - Dr Gougam / Un jour par mois
- **GASTRO-ENTÉROLOGIE** | Dr TENSAOUTI / 1 lundi tous les 15 jours
- **GYNÉCOLOGIE** | Dr MASSRI / 1 mercredi par mois
- **CARDIOLOGIE** | Dr BERENFELD / Tous les jeudis (CH Ussel)
- **ANESTHÉSIE** | Dr LAGARRIGUE / Les lundis ou les mardis
- **OPHTALMOLOGIE / ORTHOPTIE** | Dr BENAYOUN, Dr MUNIER, Dr VERGNE / Du lundi au vendredi
- **CHIRURGIE VISCÉRALE** | Dr FERRANDIS, Dr CHOKAIRI et Dr ACCARDO / Tous les vendredis (CH Ussel)
- **IMAGERIE** (radiologie, scanner, échographie, mammographie) | Dr BERGERET et Dr EL YAMANI / du lundi au vendredi
- **MÉMOIRE** | Dr Nouaille et Dr Monnier / Tous les mercredis

Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat médical du Centre
Hospitalier d'Aubusson - site Croix Blanche- au :
05.55.83.60.71 ou 05.55.83.60.72

Excepté :

- Pour les RDV d'imagerie : appeler au 05.55.83.60.90
- Pour les RDV de cardiologie avec le CH Ussel :
appeler directement le CH Ussel au 05.55.96.43.34

The advertisement is split into two main sections. The left section is for a pizzeria, featuring a silhouette of a building against a sunset sky. It includes the text 'Pizzeria', 'Notre Quête : Accueil, Convivialité, détente, partage, Plaisir et qualité', and a logo for 'PUB 51 LOUNGE' with 'AUBUSSON' and '7 SUR 7' below it, along with the phone number '05.55.83.18.73'. The right section is for 'PUB51 Lounge AUBUSSON', featuring a logo with 'PUB 51 LOUNGE' and 'AUBUSSON'. It advertises 'Vente à Emporter' with phone numbers '05.55.83.18.73 - 06.50.07.41.97'. Below this, there are two smaller images: one of a pizza being cooked and another of a person in a red uniform. Text next to these images includes 'Commandes à partir de 17 heures. Voir carte spéciale confinement.' and 'Retraits de 18 heures à 22 heures. Masques obligatoires.'

SALLE POLYVALENTE



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Location tout compris pour 12 heures80 euros
Location tout compris pour 48 heures160 euros

TARIF DE LOCATION DU CHAPITEAU

Location 48 heures uniquement dans le périmètre de la commune80 euros

MAIRIE



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

MARDI: 15H00 À 19H00
Permanence du Maire de 18h00 à 19h00.

JEUDI: 9H00 À 12H00
14H00 À 17H00

SAMEDI: 10H00 À 12H00
Permanence du Maire ou d'un Adjoint.

Téléphone : 05.55.66.22.02

Adresse email : saint-alpinien@orange.fr

Site internet : <https://saint-alpinien.creuse-grand-sud.fr/>

• À NOS LECTEURS •

Si vous souhaitez faire paraître un article dans le Sant Ô Prio, ou si vous voulez recevoir la version électronique de ce dernier adressez-vous à la mairie ou envoyez un courriel à l'adresse suivante : saint-alpinien@orange.fr

Toutes vos observations et suggestions concernant le bulletin municipal seront les bienvenues et nous aiderons à mieux vous informer sur la vie de la commune.

• REMERCIEMENTS •

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce bulletin. & aux entreprises ayant totalement financé la réalisation de ce bulletin.

Comité de rédaction :
Evelyne Chabant, Jean-Luc Véronnet,
Nicole Billega,
Sylvie Bielli, Gulkiz Demir.
Mise en page : Morgane Véronnet



Saint-Alpinien,
au fil des saisons...

MEILLEURS VOEUX !